

Décembre 2006



Façade Sud : suppression de la véranda



Façade Nord :
débouchage de la porte d'entrée XVIème



Salle à manger : vestiges d'une cheminée XVIème



Salle à manger :
exemple de piochage des murs avant enduit



*« D'or au lion d'azur armé et
lampassé de gueule »*

Blason des Couesme



72610 ANCINNES

BULLETIN n° 5

1EME TRIMESTRE 2007

EDITORIAL

Les travaux de restauration du Manoir ont débuté. A ce jour, ils se déroulent sans anicroches. Ils devraient prendre fin au printemps. Le bâtiment retrouvera son aspect originel, notamment pour ce qui est des ouvertures de la façade sur cour.

Seront aussi enlevés tous les ajouts réalisés dans une partie du bâtiment dans les années 1960-1970 (véranda façade Sud, faux plafonds, doublage des murs, etc...)

Ainsi en 2007, après des dizaines d'années d'abandon, le Manoir sera à nouveau habitable. C'est le début d'une renaissance à laquelle votre association participe.

En ce début d'année, les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2007.

Le Bureau

VIE DE L'ASSOCIATION

A ce jour, l'association compte **65 adhérents** soit **13 adhérents** de plus qu'en 2006. Près de la moitié sont originaires de la Sarthe ou des environs.

MONUMENTS HISTORIQUES

- La **DRAC Pays de Loire** a versé la **subvention** prévue pour la restauration d'ouvertures (fenêtres et porte d'entrée).

Cette subvention a été **abondée** par celles des **Conseils général et régional**, qui sont en cours de versement.

- La commune d'Ancinnes révisé le **plan d'occupation des sols**, dit plan local d'urbanisme (PLU).

Les premières études ont pris en compte la demande d'extension (800 m au lieu de 500 m) du périmètre de protection du Manoir. Cette extension concerne essentiellement les abords de la façade Sud.

ÉVÉNEMENTS

- Le bureau de l'association a soumis un dossier de **projet d'exposition** du **sculpteur** sarthois **Alain MARIE**. Ce projet a été distingué par le « Trophée de la vie locale » organisé par le Crédit Agricole de Mamers.

Cette exposition devrait se dérouler à la mi-septembre 2007 au moment des Journées européennes du Patrimoine.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

La première phase de travaux a débuté début octobre.

L'ensemble du bâtiment, mis à nu dans ses structures, (murs, solives, poutres) s'est révélé très **sain**. Aucun travaux de renforcement d'importance n'est prévu.

- Lors de la démolition des ajouts et aménagements réalisés dans les années 1950-1970, ont été **découverts**, dans la salle à manger, les restes d'une **cheminée monumentale** jumelle de celle de la pièce d'entrée du Manoir.

Ont été également mis au jour des **restes d'enduit** du XVIème siècle. Ils permettront de refaire les enduits à l'identique.

- Pour le **chauffage**, le choix a été fait pour un système **aérothermie** par pompe à chaleur avec plancher chauffant.

- La **restauration des pierres** de taille se fait avec de la **Pierre** blanche de **Caen**. Elle concerne deux fenêtres à meneaux et la porte d'entrée du Manoir (façade Nord) et deux fenêtres (façade Sud).

- Enfin, le **sol** sera réalisé en **béton teinté** dans la masse.

Au printemps 2007, le **gros œuvre** aura été réalisé sur le **rez-de-chaussée** (sol, réseaux d'eau et d'électricité, assainissement, chauffage). La **moitié de cet espace** sera ensuite rendu **habitable**, soit près de 150 m², côté ouest.

NOUVELLES BRÈVES

- Une demande de « permission de voirie » a été déposée pour l'implantation d'un **panneau de signalisation routière**. Ce panneau devrait être apposé au croisement de la D 108 Ancinnes Bourg-le-Roi et du chemin communal menant au Manoir.

- La commune d'Ancinnes a **nettoyé une partie des fossés** du chemin communal de Couesme.

Adhérez et faites adhérer :

Amis du manoir de Couesme
Couesme
72610 ANCINNES

Cotisation : 15 euros à l'ordre de l'association